



FJT LA CASSOTTE

ASSEMBLEE GENERALE 2021 du 15 juin 2022

Le projet Associatif 2017/2022 définit l'objet associatif, les missions et les valeurs portées par notre structure :

Pour rappel... :

Objet associatif et missions :

L'Association existe depuis 1919 et gère depuis 1956, un Foyer de jeunes travailleurs, et un service de restauration. Elle délivre également un certain nombre de prestations : une prestation « traiteur » est venue enrichir l'offre de restauration, ainsi que la location de salles.

L'Association sur la base de valeurs partagées, met en œuvre des actions qui s'adaptent aux évolutions constatées.

Il s'agit d' :

- 1°) Offrir aux meilleures conditions, en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans (accessoirement jusqu'à 30 ans) de conditions modestes voire précaires, un lieu de vie, des prestations et un accompagnement éducatif et social personnalisé.
- 2°) Offrir un hébergement temporaire en période d'été à des groupes de jeunes, des couples, des personnes seules de conditions modestes.
- 3°) Offrir aux adhérents de l'association un service de restauration et plus largement un certain nombre de services en conformité avec ses valeurs.
- 4°) De manière limitée et occasionnelle, à la demande des pouvoirs publics, participer à des actions sociales (accueil d'urgence de jeunes, accueil temporaire et hébergement de jeunes de 16 à 25 ans, en grandes difficultés).

Par ailleurs, le Décret n° 2015-951 du 31 juillet 2015 relatif aux Foyers de jeunes travailleurs précise dans l'article D.312-153-2 les missions qui lui incombent :

- Des actions d'accueil, d'information et d'orientation en matière de logement

- Des actions dans le domaine de l'emploi, de l'exercice de la citoyenneté, de l'accès aux droits et à la culture, de la santé, de la formation et de la mobilité, du sport et des loisirs.
- Une restauration sur place ou à proximité, quand le logement proposé ou les locaux affectés à la vie collective ne permettent pas la préparation des repas. Il est précisé que cette restauration peut être assurée par des organismes extérieurs dans le cadre de conventions conclues avec le gestionnaire du Foyer .
Les actions et services mentionnés aux 1^o et 3^o alinéas ci-dessus peuvent être ouverts à des personnes ne résidant pas dans l'établissement. La restauration peut l'être sans condition d'âge.

Les valeurs

L'Association, à travers l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes, remplit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle s'appuie sur des valeurs défendues par l'ensemble de ses membres et par les professionnels qui interviennent auprès des personnes accueillies. Chacun est appelé à être acteur dans les responsabilités qu'il exerce au sein de l'Association.

Chacun des jeunes doit pouvoir trouver des conditions favorables au développement de projets adaptés à ses besoins afin de s'intégrer dans la société.

Les principes et les valeurs guidant l'action de l'Association :

L'histoire de l'Association et son évolution ont conduit le Foyer à accueillir une population mixte. **Les jeunes que nous nommons « résidents », sont placés au cœur du projet associatif et nous contribuons à leur intégration et à leur émancipation.**

Notre identité, notre action auprès des résidents s'appuient sur des valeurs partagées par les administrateurs ainsi que par les professionnels du Foyer. L'engagement des salariés est susceptible d'être interrogé dès leur embauche.

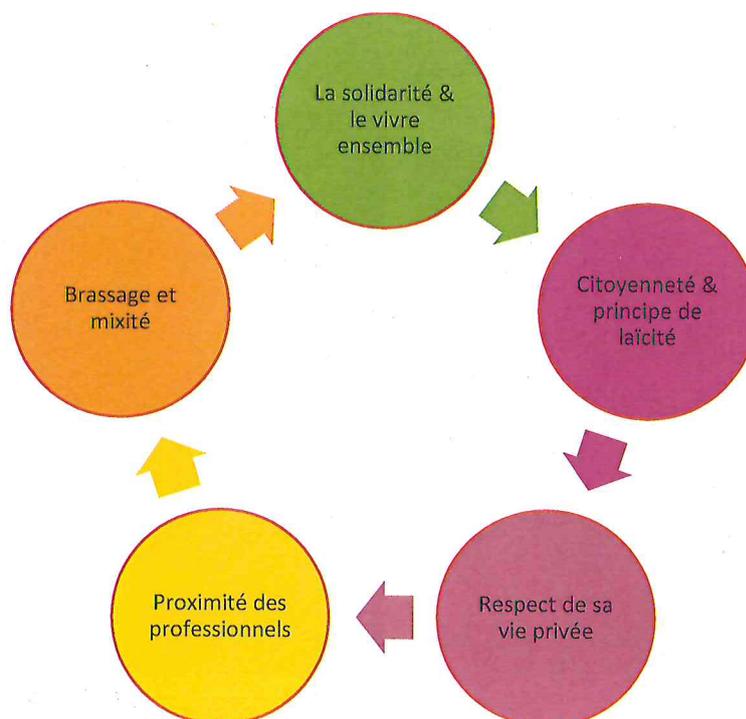
Parmi les valeurs défendues, nous trouvons :

- **La solidarité** : Le champ d'intervention des professionnels favorise le développement du « vivre ensemble ». Les actions menées visent à répondre aux besoins individuels mais aussi à la dimension collective. Les jeunes à travers la vie quotidienne sont encouragés à se porter entraide, à coopérer, à partager.
- **Le brassage** des publics et **la mixité** participent à l'élaboration de valeurs collectives et individuelles. Les parcours de vie différents contribuent à développer le respect de chacun, dans un esprit d'ouverture et de tolérance. Le brassage social favorise les échanges et les rencontres. Ce principe est générateur d'une meilleure cohésion sociale.
- **Le principe de laïcité** : Chaque jeune est libre de ses croyances et de ses convictions dans le respect de celles des autres. L'Association et les professionnels appliquent un principe de neutralité, de liberté de penser. La possibilité d'aller et de venir est garantie à tous, dans la limite des droits et devoirs posés dans le règlement de fonctionnement.
- **La citoyenneté** : l'accès aux droits et aux devoirs contribue au développement de la citoyenneté. L'association et les professionnels outillent les jeunes afin qu'ils puissent s'impliquer dans la société en tant que citoyen.
- **Le respect de la vie privée** : quelle que soit son histoire de vie, son appartenance culturelle, chacun des jeunes est respecté dans sa vie privée, dans ses choix.

- **La dignité** : les jeunes sont respectés inconditionnellement quelque soit leur origine sociale ou culturelle. Ils sont valorisés dans leurs projets. Les professionnels les accompagnent dans l'accès aux droits fondamentaux.
- L'action de l'association se fonde sur **les valeurs de l'éducation populaire** : il s'agit de permettre aux jeunes accueillis de prendre leur place dans la société grâce à un accompagnement personnalisé et à la mise en œuvre d'actions spécifiques.
- La diversité des actions mises en œuvre permet aux jeunes de développer leur libre-arbitre et de renforcer les liens inter-groupes. **Chacun est reconnu dans sa capacité à progresser et à se développer, à construire son projet de vie.**
- **La proximité** : les professionnels et les administrateurs sont attentifs à l'évolution des besoins. L'action menée auprès des jeunes permet de créer un observatoire des besoins afin de mettre en adéquation les réponses nécessaires

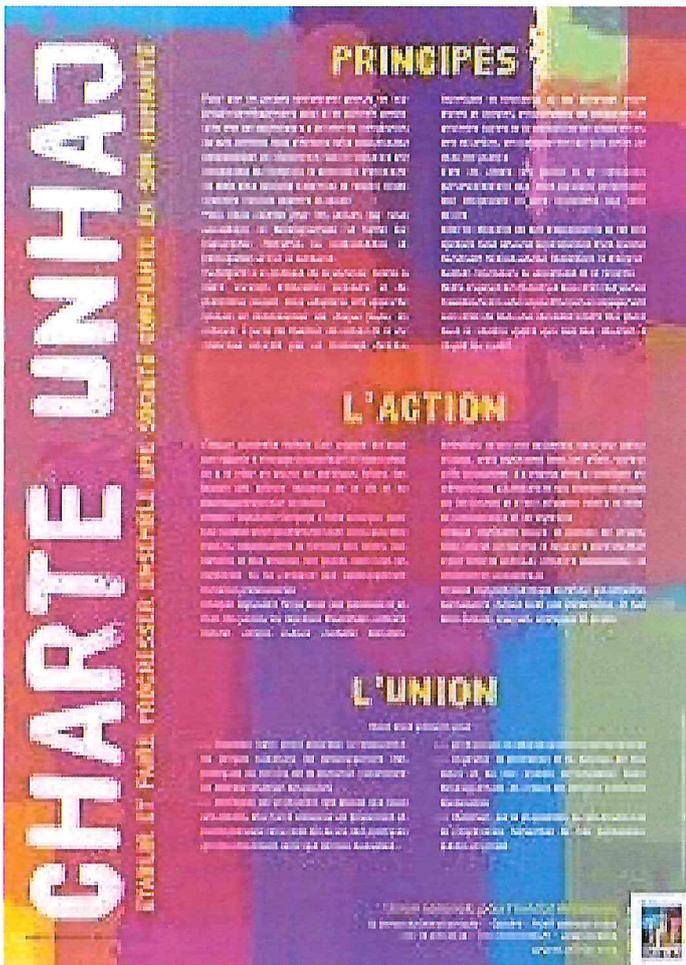
La valeur de la personne est reconnue, ses droits sont garantis. L'association veille à :

- Valoriser et promouvoir le résident en :
 - o Mettant à sa disposition tous les moyens de l'Association,
 - o Assurant la défense de ses intérêts,
 - o Lui assurant une protection en fonction de ses besoins, et éventuellement en évaluant sa vulnérabilité,
 - o En personnalisant l'accompagnement social au regard de ses potentialités,
- Permettre le développement du « vivre ensemble », du brassage social, de la solidarité et du respect des différences,
- Permettre aux jeunes accueillis de prendre leur place dans la société grâce à un accompagnement personnalisé et à la mise en œuvre d'actions collectives,
- Favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation qui concourent à l'exercice de la citoyenneté.



Ces valeurs et ces principes sont partagés par l'action de l'Union Nationale de l'Habitat Jeune (UNHAJ), à laquelle nous adhérons et participons.

La Charte de l'UNHAJ



<https://www.habitatjeunes.org/>

La peinture de la cuisine collective



Rapport Moral du Président

Rapport moral de l'exercice de l'année civile 2021

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et tous, bienvenue à la Cassotte.

Nous allons vous présenter lors de cette assemblée générale ordinaire les comptes de l'année 2021.

En ouverture de cette assemblée générale et, au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous donner lecture de mon rapport moral.

Je voudrais tout d'abord, adresser mes remerciements :

- Aux personnalités invitées dont je salue la présence ou leur représentation,
- Aux adhérents de l'association, dont la fidélité encourage la Cassotte à poursuivre son engagement au service des jeunes,
- A l'ensemble des partenaires du foyer, présents, représentés ou excusés, dont le soutien, notamment financier, ne fait jamais défaut depuis bien des années,
- A l'ensemble des personnels du FJT, pour la qualité de leur implication quotidienne auprès des jeunes qu'ils accompagnent.

Pour cette œuvre collective, que nous souhaitons faire vivre et perdurer, Mesdames Messieurs les adhérents, partenaires, administrateurs et personnels salariés, je vous renouvelle mes sincères remerciements.

L'année 2021 a été marquée, comme la précédente, par une seconde période COVID qui a fortement impacté le fonctionnement du foyer avec notamment des difficultés économiques liées à la fermeture du restaurant qui avait déjà subi une baisse de fréquentation lors du premier confinement.

Ces contraintes inattendues ont montré la fragilité historique du fonctionnement de notre association. Comme je l'indiquais à notre dernière AG, cette fragilité a été accentuée par une direction qui s'est révélée insuffisante dans son organisation quotidienne et inadaptée face aux répercussions économiques découlant de cette crise sanitaire.

Courant février 2021, la directrice licenciée pour insuffisance professionnelle a quitté définitivement l'établissement à l'issue de sa période de préavis. Le bureau avait anticipé le recrutement d'une nouvelle direction et nous avons sélectionné Sébastien NORMAND, notre nouveau Directeur, qui a pris ses fonctions le 8 mars 2021.

Sébastien NORMAND, notre nouveau directeur en concertation avec le Conseil d'Administration a mis en œuvre un travail de fond afin de remédier aux nombreux dysfonctionnements mis au jour dans l'organisation et la gestion du foyer : absence de suivi de l'état de la trésorerie, absence de suivis des recettes, impayés trop importants, erreurs dans l'élaboration des paies,...

Au vu de cette situation et après réflexion et concertation, le CA a décidé du licenciement pour faute grave de Monsieur LAITHIER.

Rappelons que dès le 1^{er} janvier 2021, le CA avait recours à la société ORCOM pour la gestion des salaires et l'externalisation des paies.

Le Conseil d'Administration a lancé un appel auprès de cabinets comptables professionnels afin d'externaliser la gestion courante, la comptabilité et la mise en œuvre de tableaux de bords réguliers et précis afin d'accompagner la direction dans un meilleur suivi des comptes et de la trésorerie.

C'est le cabinet ORCOM qui a été retenu afin d'assurer cette mission externalisée et cela dès l'été 2021.

Mais les errements du passé ne s'effacent pas avec le départ des personnes qui en sont les principaux responsables.

Mr Verdier du cabinet ORCOM nous apportera des éléments sur les rattrapages qu'il a fallu effectuer et sur les charges exceptionnelles qui ont lourdement impacté l'exercice 2021.

Par ailleurs, le constat est fait qu'économiquement le personnel était en surnombre à l'accueil et au service de restauration ainsi que la vente à perte de repas aux écoles grevaient aussi nos finances. Il a fallu agir dans ce sens et Sébastien Normand vous apportera plus de détails sur la nécessaire réduction de nos effectifs qui a été mise en œuvre en 2021.

Dans le cadre des mesures COVID, mises en place par l'Etat, nous avons eu recours, durant l'année 2021, à un Prêt Garanti par l'Etat de 145.000,00 €.

Comme nous l'avions annoncé lors de notre précédente AG, l'année 2021 aura été l'année d'une certaine prise de conscience de la situation sociale et économique de notre FJT et de la nécessité d'un besoin de réorganiser et de clarifier notre cadre d'action.

Un poste d'adjoite de direction a été créé, c'est Elise FLURY qui en a la charge.

Je tiens à remercier sincèrement au nom du CA l'équipe de direction pour son implication dans ces tâches difficiles et parfois ingrates.

Au cours de l'année 2021, le bureau et le CA se sont réunis 20 fois afin de suivre la gestion et l'évolution du foyer.

L'ensemble de l'institution inscrit et poursuit son action, travaille au respect de l'objet social et des outils opérationnels mis en place depuis longtemps par le projet associatif et d'établissement.

Ce projet associatif et d'établissement, renouvelé pour la période 2017-2022 est centré sur l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des jeunes. Il forme l'expression de notre volonté commune :

- D'assurer la pérennité du FJT au service des jeunes,
- D'assumer dans la continuité historique l'objet de l'institution,
- De valider les valeurs avec lesquelles nous engageons nos actions futures et définissons nos moyens pour mettre en œuvre ce projet.

Le FJT s'emploie à offrir les meilleures conditions d'accueil, d'accompagnement et de vie au foyer. Le rafraîchissement des chambres, réalisé par une entreprise extérieure, se poursuit pour offrir aux jeunes des conditions d'hébergement répondant au mieux à leurs attentes. Toute action doit être menée dans la rigueur de la gestion des comptes et de la maîtrise de l'équilibre financier.

Une attention particulière est apportée au maintien et au développement de la visibilité du FJT et à son image, notamment par l'existence de son site internet et sa présence sur les réseaux sociaux.

Je voudrais remercier Sébastien NORMAND qui œuvre à renouer les contacts avec des partenaires historiques et qui cherche à en créer de nouveaux. C'est un sujet essentiel dans le développement du FJT.

Notre réunion se poursuivant ;

- Monsieur Sébastien NORMAND, vous présentera le compte rendu d'activité 2021,
- Monsieur Patrick VERDIER de la Sté ORCOM, Expert-comptable, vous présentera le bilan financier 2021,
- Monsieur Jean-Marie ANDRE, commissaire aux comptes de l'association, vous présentera son rapport.

En fin de réunion, je solliciterai votre vote sur le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier, ainsi que sur l'affectation du résultat et vous demanderai de bien vouloir donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

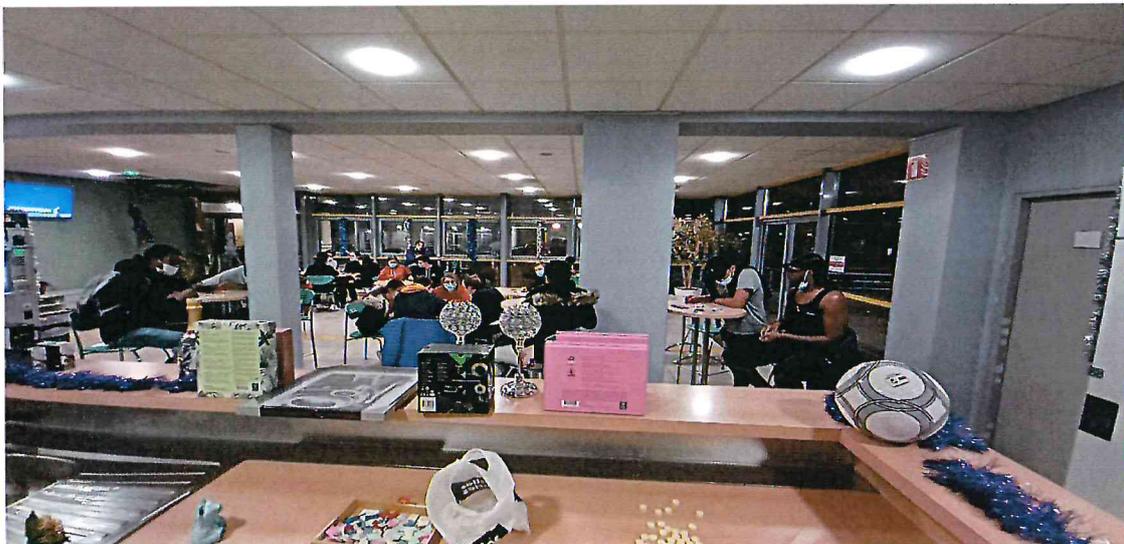
Nous aurons aussi à approuver le budget prévisionnel 2022.

L'année 2022 est une année électorale aussi au sein de notre association et nous aurons à renouveler ou élire les membres du Conseil d'Administration.

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Monsieur Sébastien NORMAND.

Je reviendrai vers vous après ces présentations pour l'ensemble des votes que nous aurons à réaliser.

Marcel BATY, Président



Soirée loto...

Rapport D'activité

Restructuration sociale et économique...

En 2021, durant le 1^{er} trimestre, la direction a été assurée par intérim par le Conseil d'administration de notre association puis la nouvelle direction s'est graduellement mise en place à partir de mars se renforçant avec la création d'un poste d'adjointe de direction en juillet.

La situation économique mise à jour par notre précédent cabinet comptable en juin 2021 nous a mis au pied du mur et nous a contraint à devoir prendre des mesures fortes, rapidement.

Nous n'avons pas fait équipe avec notre trésorier de l'époque qui a démissionné à ce moment précis. Ce poste bénévole est d'ailleurs toujours à pourvoir à l'heure où j'écris ces lignes.

La situation sociale, révélée par notre Conseil Social et Economique en lien avec des éléments déjà révélés par l'AST du Doubs dans un travail mené en décembre 2020 nous a également obligé à agir urgemment.

Ainsi, durant l'année 2021 nous avons vécu quatre licenciements pour fautes graves et trois licenciements économiques. Trois autres départs ont été portés dans le cadre de ruptures conventionnelles.

Ces bouleversements avaient pour objectifs de retrouver du sens en lien avec notre projet associatif. Ce projet associatif et la charte d'engagement nous liant à l'UNHAJ, expriment des valeurs et des obligations qu'une partie de notre équipe avait oubliées et qu'il a fallu rappeler fermement.

D'autres départs ont contribué à retrouver une masse salariale en adéquation avec notre chiffre d'affaires. Sur ce point, c'est surtout le service de restauration qui a été fortement impacté par la crise sanitaire du COVID 19.

Nous avons réouvert le self en juin 2021 après 6 mois de fermeture, avec une équipe passée de sept à trois salariés.

Il a fallu agir rapidement donc et dans un contexte devenu incertain mais surtout avec des moyens très limités, notre structure n'ayant aucune réserve financière. C'est là une donnée importante qu'il faut comprendre et COVID ou pas, la situation n'aurait pas pu continuer encore très longtemps en l'état. La crise sanitaire de 2020/2021 n'a fait qu'accélérer et révéler les choses.

2022 sera une année où nous devons retrouver des moyens d'agir en expliquant avec clarté notre situation économique à nos partenaires. Nous devons étoffer notre réseau et convaincre pour continuer à avoir du soutien.

En 2021 nous avons recréé des outils de gestion précis, nous les avons transmis, nous avons rencontré ces partenaires, nous avons expliqué et nous devons continuer à le faire tout en rappelant sans relâche ô

combien notre projet est utile à la collectivité et qu'il faut, malgré un passage délicat, continuer à nous faire confiance.

La caisse d'allocations Familiales nous a soutenu sans relâche, la DDETSPP nous ont apporté un soutien à l'investissement exceptionnel, (109 000 €), la ville de Besançon via le CCAS nous a apporté une subvention de fonctionnement de 10 000 € s'ajoutant au 9 000 € habituellement alloués.

D'autres pistes pour d'autres fonctionnements mieux valorisés sont à l'œuvre pour 2022 avec nos partenaires.

Equipe salariée et gouvernance, ensemble pour aller vers le mieux...

L'équipe salariée est le moteur de notre association. Elle est au service des jeunes que nous accueillons et accompagnons. En 2021, cette équipe a dû apprendre à travailler en mode dégradé, c'est-à-dire avec du changement, du turn-over, des effectifs réduits, de l'incertitude et de la crainte et avec le poids de l'année 2020 qui était encore très perceptible à mon arrivée. Reconstituer et remobiliser une équipe demande du temps. Aussi, il me semble qu'à l'heure où j'écris ces lignes nous avançons vers le mieux, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Pour continuer à aller vers « ce mieux » notre association a besoin de toutes et de tous. Salariés, quelque soit le poste occupé, bénévoles, délégué du personnel, Conseil d'administration, jeunes résidents via le CVS, Il n'y aura pas de mieux sans une vision systémique, commune et partagée de notre projet associatif.

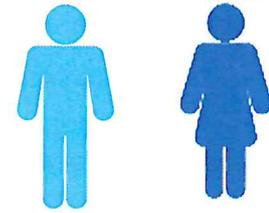
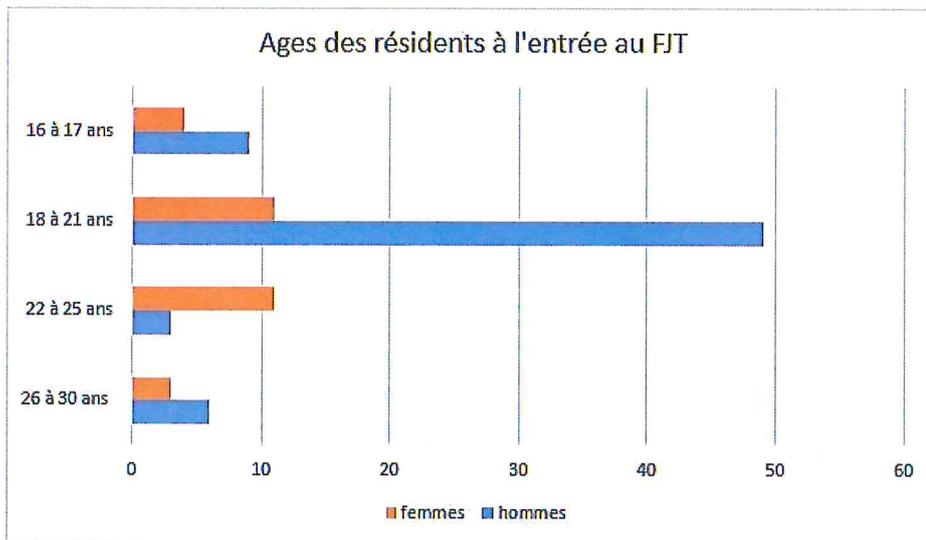
2022 sera pour notre association l'année de la réécriture de ce projet associatif et de notre projet d'établissement.

J'é mets le vœu que cette réécriture soit partagée et portée par tous. Salariés et administrateurs doivent s'entendre, dans des moments organisés et prévus à cet effet, autour d'une vision future élaborée ensemble dans la confiance et l'écoute réciproque.

L'outil dont nous avons hérité, ce FJT, les enjeux que nous portons en faveur de jeunes ayant, pour beaucoup, moins d'opportunités que d'autres, dépassent allégrement les velléités personnelles.

Sébastien Normand, Directeur

Le public logé à Habitat Jeunes FJT La Cassotte en 2021



79% 21%

Les jeunes logés sont en grande majorité des jeunes hommes

82% des jeunes logés à moins de 25 ans

L'origine résidentielle

28 %

Commune et agglomération de la résidence Habitat Jeunes

20 %

Autre commune du département

17 %

Autre département de la région

23%

Autre région métropolitaine

10 %

Autres pays

1 %

Union européenne

1 %

DOM TOM

Les raisons du choix Habitat Jeunes



35 % des jeunes recherchent un logement pour se rapprocher du lieu d'activité

47% des résidents, le choix d'un logement Habitat Jeunes est fait pour des raisons pratiques (coût, facilités administratives...)

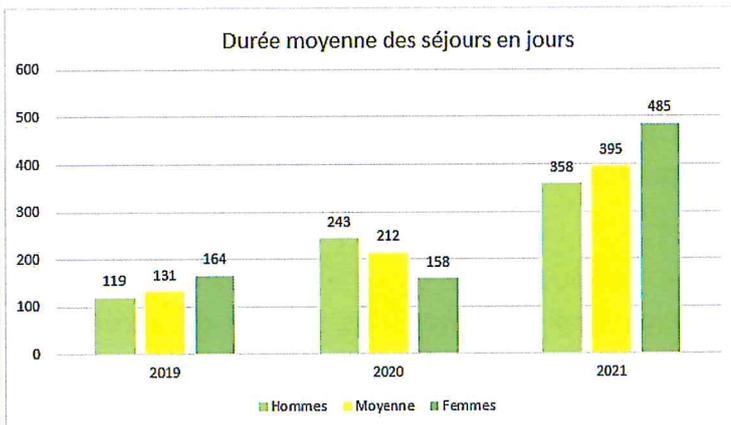
18% des jeunes résidents sont en situation d'urgence et de rupture familiale au moment de leur arrivée



Plus d'un tiers des jeunes recherche un logement pour se rapprocher du lieu d'activité

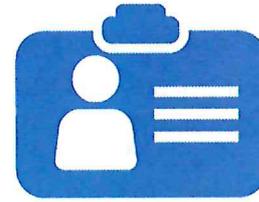
Les activités

Durée moyenne de séjour au FJT



En 2021, les jeunes ont séjourné en moyenne
13 mois.

Répartition des jeunes salariés selon le type de contrat



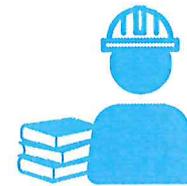
30 %
des jeunes logés
sont **salariés en**
CDI ou CDD

Les qualifications

35% des jeunes logés
n'ont pas le baccalauréat...



...et **un quart** a un diplôme supérieur à celui
du baccalauréat.



22 %
des jeunes logés
sont **apprentis**

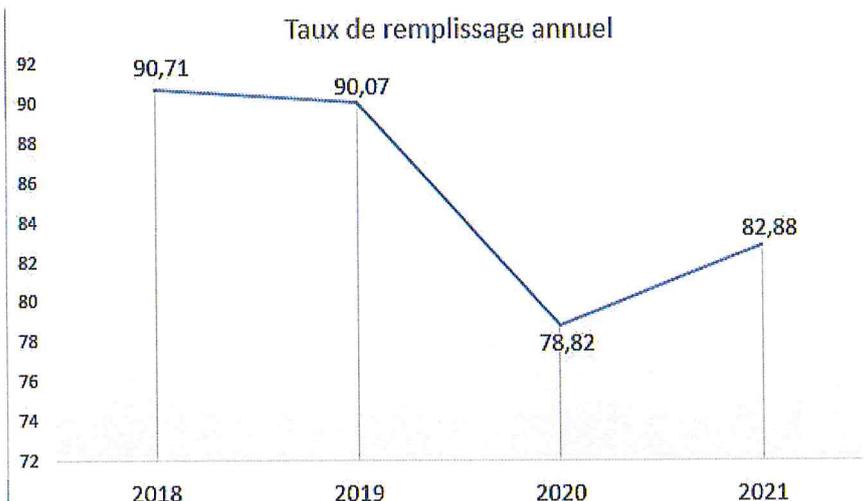
La gamme de logement



144 logements

- 13 studios
- 12 chambres dédiées à l'ADAPEI
- 12 petites chambres
- 25 grandes chambres
- 78 chambres moyennes
- 4 chambres ALT

Taux de remplissage annuel



La prestation socio éducative

Après le départ de la précédente directrice en novembre 2020 et avant la mise en place de la nouvelle direction, l'équipe socio-éducative a dû poursuivre sa mission en toute autonomie.

En 2021 nous avons remis en place des temps de réunions institutionnelles, laissées pour compte depuis environ deux ans. Des temps de travail autour des modalités d'accompagnements se sont formalisés, des temps dédiés au suivi des situations des résidents, notamment des impayés ainsi que la reprise de nos commissions d'admission.

Nous avons cherché malgré une équipe réduite à retrouver un cadre de travail focalisé sur « *l'accompagnement par l'hébergement vers le logement autonome* » et avec la perspective de recréer de la dynamique malgré des moyens limités.

Rappelons que l'équipe socio-éducative a été réduite d'un tiers en 2020, que la situation économique du FJT n'a pas permis de mener certains projets avec nos partenaires et que la crise sanitaire a brutalement mis un terme à toute possibilité d'animation collective.

Les actions de notre équipe socio-éducative se sont donc plus portées sur des accompagnements individuels liés aux questions autour de la santé, de l'insertion socio-professionnelle, du logement, des démarches administratives diverses avec le soutien de nos différents partenaires (Mission locale, planning familial, bailleurs sociaux...)

Notons toutefois, une précarisation des situations des jeunes accueillis. Cela nous amène à travailler régulièrement avec les épiceries sociales de quartier et à solliciter des aides financières diverses (FSL, CCAS...) sur le versant subsistance notamment.

Madame Elise NICOLA a quitté ses fonctions en octobre 2021 et Madame Océane SOUINI fraîchement diplômée en tant que Conseillère en économie sociale et familiale a pris ses fonctions en novembre épaulée par Madame Aurélie Moyses.

Monsieur Anouar Hamnard, agent d'accueil et animateur n'est pas resté suffisamment longtemps dans notre structure pour conforter l'animation collective qu'il avait initiée.

L'année 2022 laisse entrevoir la perspective d'un renforcement de l'équipe socio éducative avec la création d'un nouveau poste d'intervenant qui aura en charge une partie de l'accompagnement mais surtout le redéploiement de la dimension collective de notre accompagnement et sa coordination.

Cette perspective d'embauche prévue pour septembre 2022, sera rendue possible, malgré une situation économique contrainte, grâce à de nouveaux partenariats avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Pôle Enfance Famille du Département du Doubs.

Aurélie Moyses,
Océane Souini
Intervenantes socioéducatives

Rapport financier 2021

L'exercice 2021 nous est présenté par Monsieur Patrick Verdier, Directeur du cabinet ORCOM.

Cette présentation sera suivie du rapport de notre commissaire aux comptes, Monsieur Jean-Marie André.

Nous vous présenterons enfin les perspectives 2022.

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - LA CASSOTTE

RECAPITULATIF DES COMPTES DE PRODUITS	RESULTAT 2019	RESULTAT 2020	RESULTAT 2021	BP 2022	BP 2023
PRESTATIONS DE SERVICES	1 178 334,09	878 591,64	766 743,00	694 180	722 500
AUTRES PRODUITS - PRODUCTION IMMOBILISEE	11 358,90	-	-	-	-
SUBVENTION D'EXPLOITATION	326 705,51	243 976,79	268 160,00	372 930	413 830
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	52 487,17	44 621,20	30 475,00	47 900	47 900
AUTRES PRODUITS - DONS, LEGS ET DONATIONS	3 846,23	878,37	-	-	-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	36 936,24	32 883,06	29 262,00	5 000	5 000
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 210,67	1 559,09	239,00	1 300	1 300
PRODUITS EXEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION /CAPITAL	44 180,19	40 469,81	65 806,00	52 333	32 333
REPRISE SUR PROVISIONS ET TRASNFERTS DE CHARGE	-	34 900,00	61 078,00	-	-
TOTAL	1 655 059,00	1 277 879,96	1 221 763,00	1 173 643	1 222 863
RECAPITULATIF DES COMPTES DE CHARGES	RESULTAT 2019	RESULTAT 2020	RESULTAT 2021	BP 2022	BP 2023
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AU AUTRE APPRO.	230 173,23	163 629,83	117 131,00	66 600	66 600
VARIATION DE STOCKS - APPROVISIONEMENTS	- 1 161,90	1 246,24	- 21 040,00	- 19 150	- 19 150
ACHATS NON STOCKES EN MATIERES ET FOURNITURES	138 080,99	149 128,50	106 599,00	158 550	175 300
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	118 033,67	119 597,16	143 672,00	136 170	140 720
IMPÔT, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	24 954,00	20 289,00	21 796,00	22 500	22 500
IMPÔT, TAXES & VERSEMENTS AUTRES	30 623,52	27 886,03	63 839,00	26 850	26 850
SALAIRES & TRAITEMENTS	657 263,65	584 218,99	493 427,00	484 075	458 400
CHARGES SOCIALES	213 710,40	175 119,15	201 239,00	173 382	164 340
AIDES FINANCIERES	3 154,94	950,59	357,00	3 500	3 500
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 937,09	3 752,18	12 505,00	2 600	2 600
INTERÊT & CHARGES ASSIMILEES	9 338,70	7 585,82	5 111,00	7 000	7 000
CHARGES EXEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	8 379,11	97 572,96	113 335,00	3 050	50
CHARGES EXEPTIONNELLES SUR OPERATION EN CAPITAL	28,77	-	15 231,00	-	-
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX DEPRECIATIONS	178 610,46	202 926,67	208 632,00	155 500	150 500
DOTATION AUX PROVISIONS	-	1 277,88	14 274,00	-	-
DOTATIONS EXEPTIONNELS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	37 121,37	64 139,00	85,00	90	90
IMPÔTS SUR LES SOCIETE	281,00	312,00	-	-	-
TOTAL	1 653 529,00	1 619 632,00	1 496 193,00	1 220 717	1 199 300
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 530,00	-341 752,04	-274 430,00	- 47 074	23 563

Perspectives 2022...

Pour l'année 2022, nous visons les objectifs suivants :

- Renforcer notre équipe en pérennisant des postes à l'accueil, à la veille de nuit, dans la gestion locative et concernant l'équipe socio-éducative.
- Recréer de l'animation collective en soirées et en week-end.
- Equilibrer et pérenniser notre service de restauration.
- Continuer à communiquer quant à notre situation économique et renforcer notre partenariat afin, notamment, d'améliorer notre situation de trésorerie.
- Mettre en œuvre les investissements prévus grâce, en particulier, aux financements de la DDETSPP du Doubs, à savoir :
 - La mise aux normes des barillets de fermetures des portes.
 - Investir dans du mobilier pour 25 chambres pour cette 1^{ère} phase. (4 phases de changement sont prévues).
 - Mettre en chantier la transformation de 10 grandes chambres en studios.
 - La mise aux normes pour le changement de deux fenêtres de toit à ouvertures automatiques pour le désenfumage en cas d'incendie.
 - L'aménagement extérieur à l'entrée de notre foyer afin de rendre plus attractif et convivial ce passage.
 - La création d'une plus grande et plus gérable cuisine collective.
 - L'amélioration de notre offre de services pour les personnes à mobilité réduite (il s'agit de 4 studios dont il conviendra de parfaire l'aménagement).
 - La mise en peinture de 15 chambres par une entreprise extérieure.
- Mettre en chantier la réécriture de notre projet associatif et notre projet d'établissement...
- Actualiser notre règlement intérieur qui concerne l'équipe salariée.
- Renforcer notre gouvernance par l'accueil de nouveaux membres au sein de notre conseil d'administration.

Habitat Jeunes – FJT La Cassotte

<https://fjt-lacassotte.com>

18 rue de la Cassotte – 25 000 Besançon

Tel : 03 81 51 98 60

Mail : contact@fjt-lacassotte.com